

Chut !... ils débattent.

Date : 25 avril 2018

Lors de la séance du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine en date du 22 mars 2018, Madame Claudine David, Vice-Présidente chargée de la citoyenneté, de la démocratie participative et des relations avec le monde combattant a ainsi introduit le rapport annuel sur la démocratie participative :

« Merci Monsieur le Président,

Alors je ne vous forcerai pas à m'écouter, mais je le souhaiterais quand même... »

Puis, à la fin de l'exposé qui a duré quelques minutes, le Président a repris la parole... et on a pu apprécier encore une fois la qualité des débats dans cette instance :

« Merci beaucoup,

Est-ce qu'il y a des demandes d'intervention sur ce rapport ?... (3 secondes de silence) Il n'y en a pas... Je vais donc le mettre aux voix »



Les faits sont là : puisqu'une bonne cinquantaine d'élus n'ont strictement rien à dire à propos du bilan de 2017 et des perspectives pour 2018 en matière de démocratie participative, il faudrait peut-être en élire encore un peu plus pour tenter de relever le niveau des débats !... ;-)

Non : en vrai, il vaut mieux en rire avant d'en pleurer.

Pour la petite histoire, ce « non-débat » m'a aussi donné l'occasion d'apprendre une des spécificités de l'arithmétique territoriale : c'est l'arrondi pour aller plus vite... ;-)

« Y-a-t'il des personnes qui ne prennent pas part au vote ? qui s'abstiennent ? Alors : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16... abstentions... ah heu... ou 17... Je'm... ouais... Bon, dans le doute : 17... On va arrondir au chiffre supérieur : 17. Donc : rapport adopté »

On comprend pourquoi le Conseil départemental est farouchement hostile à la diffusion de ses débats en direct et en replay.

[Consulter l'enregistrement audio](#) :